


République Française


Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Archivage des marchés publics

Groupe Pérennisation de l'Information Numérique
11 janvier 2007

Christophe Alviset,
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie


République Française


Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Quelques dates

- Echange de documents dématérialisés entre le pouvoir adjudicateur et l'opérateur économique
 - Depuis le code 2001 et ses décrets d'application
 - Quelques expérimentations auparavant (Défense, Équipement)
- Recours aux enchères
 - Idem
- **Dématérialisation des factures**
 - **Depuis l'été 2004**
- **Carte d'achat**
 - **Depuis 2004**

27


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
DES MINÈRES ET DES MÉTIERS

Caractéristiques de l'achat public

- Procédure décentralisée
 - Chaque pouvoir adjudicateur est responsable de ses procédures
 - Des règlements de consultation très libres
 - Formats de fichiers
 - Formulaires pas obligatoires hors AAPC
 - Supports des échanges
 - Noms de fichiers
 - Archivage de sécurité supprimé avec le code 2006
- Achats très variés
 - Formats spécifiques à certains secteurs

37


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
DES MINÈRES ET DES MÉTIERS

Caractéristiques des téléprocédures

- Une plate-forme
- Hébergée
- Paramétrée
- Certificat de signature de l'opérateur économique
- Logiciel de signature de la plate-forme et/ou de l'opérateur économique
- Certificat de chiffrement de la plate-forme
- Mixte papier-électronique

47



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Bilan de la dématérialisation

- Obligation à/c du 1/1/2005 de recevoir des offres dématérialisées pour les marchés formalisés
- Possibilité à/c du 1/1/2010 de rendre la dématérialisation obligatoire
- Objectif de 100% de dossiers de consultation en ligne en 2010
 - Actuellement 60-70%
- Objectif de 50% des marchés passés en ligne en 2010
 - Actuellement 2-3%
 - Les offres dématérialisées ne sont pas nécessairement retenues

57



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Règles de conservation

- 5 ans pour les candidats non retenus
- 10 ans pour les marchés de fournitures et de services
- 30 ans pour les marchés de travaux
- 70 ans à compter du décès d'un auteur ayant consenti des droits à l'administration
- Définitivement en raison de leur intérêt patrimonial

67



Formats de fichiers

- Fichiers signés
 - Signature interne
 - Signature externe
- Originaux + PDF/A + XML
- Formats de fichiers
 - Bureautiques
 - Plans
 - Sectoriels
 - Communication
 - Santé
 - etc...